

OEWG-III/6 : Protocole de Bâle sur la responsabilité et l'indemnisation

Le Groupe de travail à composition non limitée,

Rappelant la décision VI/15 de la Conférence des Parties relative au Protocole de Bâle sur la responsabilité et l'indemnisation,

Rappelant également sa propre décision OEWG-II/2 relative au Protocole de Bâle sur la responsabilité et l'indemnisation,

Prenant note avec gratitude du soutien financier généreux apporté par le Gouvernement suisse pour l'organisation de deux ateliers,

Prenant note également des travaux accomplis à ce jour par le secrétariat,

1. *Prie* le secrétariat de poursuivre ses efforts pour organiser cinq ateliers sur divers aspects et obstacles liés au processus de ratification du Protocole de Bâle ou d'adhésion à ce Protocole;
2. *Engage* toutes les Parties et organisations qui sont en mesure de le faire à apporter des contributions financières ou en nature pour l'organisation des ateliers;
3. *Prie* le secrétariat d'étudier les moyens possibles de surmonter les obstacles à la ratification du Protocole de Bâle ou à l'adhésion à ce Protocole identifiés par les Parties à la Convention de Bâle durant la réunion du Groupe de travail à composition non limitée dans des communications ou au cours d'ateliers régionaux précédents, par exemple en tenant des consultations avec les institutions compétentes pour examiner les questions relatives à l'assurance, à la caution et aux autres garanties financières ainsi qu'aux limites financières fixées dans le cadre du Protocole;
4. *Invite* les Parties et autres intéressés à soumettre par écrit au secrétariat, d'ici le 31 juillet 2004, des commentaires sur le projet révisé de manuel d'instruction;
5. *Prie* le secrétariat de parachever l'élaboration du manuel d'instruction en vue de le présenter à la Conférence des Parties à sa septième réunion, en tenant compte des propositions faites pendant la troisième réunion du Groupe de travail à composition non limitée, des propositions écrites reçues d'ici le 31 juillet 2004 et des recommandations formulées par les participants aux ateliers régionaux.